

Ceci est une communication de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

Avis important pour l'affichage de ce courriel

Si ce courriel ne s'affiche pas correctement dans votre navigateur, il faut :

- Cliquez sur le lien «**Afficher les images ci-dessous**» se trouvant au-dessus de la page pour afficher les images.
- Pour afficher le message complet, allez à la fin de la page et cliquez sur le lien «**[Message tronqué] Afficher l'intégralité du message**» ou «**[Ce message a été coupé] Afficher le message complet**».



Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Décembre 2018 – N° 132



**Mot de la Présidente de
l'AQDR nationale, Judith Gagnon**

Joyeuses fêtes et Bonne année à toutes et à tous.

Je vous souhaite de très joyeux moments où vous pourrez vous ressourcer et trouver l'énergie nécessaire pour continuer à vous impliquer socialement pour la cause des aînés, notre cause.

Je voudrais vous remercier pour votre implication dans une société où il n'est pas toujours facile de prendre sa place. Je vous invite à continuer à agir pour vous et pour les autres.

Le Mouvement AQDR est un grand mouvement formé de femmes et d'hommes qui se tiennent debout et partagent leur espérance en un monde meilleur.

N'oubliez jamais que la flamme que vous dégagez se propage et se multiplie. Nous sommes des modèles inspirants. C'est ensemble que nous pouvons aller plus loin et agir plus longtemps.

Judith Gagnon

Présidente

AQDR

Sommaire

- Le Mouvement est en deuil
- Cas de maltraitance : les organismes de défense des droits des aînés sous le choc
- La Journée de la gentillesse soulignée à Victo
- Cégep de Drummondville - 240 000 \$ pour contrer l'intimidation auprès des aînés
- Un bris de contrat... moral par la Caisse de dépôt

- **Reprise du communiqué : Lancement du guide Aînés, des réponses à vos questions portant sur la sécurité des aînés**
 - **Reprise du Communiqué de presse : Manque de services dans les CHSLD : Trop cher payé pour les aînés vulnérables**
 - **Pour le bien-être des aînés**
 - **Invitation — Lancement du guide Aînés, des réponses à vos questions**
-

Le Mouvement est en deuil

C'est avec regret que nous apprenons le décès de madame Yolette Levy, présidente de l'AQDR Val-d'Or et membre du Conseil administration de l'AQDR depuis 2 ans. Plus qu'un membre de la famille de l'AQDR, Yolette restera une source d'inspiration pour nous tous.



Née à Haïti, elle a immigré au Québec avec son mari en 1969 pour s'installer dans la ville de Val-d'Or où elle y enseigna la chimie à la polyvalente Le Carrefour de Val-d'Or. Ce qui devait être un court séjour dans la province deviendra une aventure de plus de 50 ans.

[Lire la suite sur le site web de l'AQDR nationale.](#)

Cas de maltraitance : les organismes de défense des droits des aînés sous le choc



TROIS-RIVIÈRES — Les différents organismes de défense des droits des aînés dans la région et au Québec ont perçu comme une véritable claque au visage l'histoire de séquestration et de maltraitance envers deux personnes âgées pour laquelle Guy Boileau et Marie-Jeanne Côté sont désormais accusés.

Pour ces organismes, ce triste cas de maltraitance mis au jour après plus de quatre années d'abus est une manifestation extrême de l'importance de poursuivre le travail en ce qui concerne la protection des personnes âgées, spécialement celles en position de vulnérabilité.

« Quand j'ai entendu ça, ça m'a fait l'effet d'une douche froide », résume Judith Gagnon, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

(AQDR). Mme Gagnon se demande de quelle façon, durant ces quatre années, personne n'a pu se rendre compte de quoi que ce soit et venir en aide à ces personnes.

[Lire la suite de l'article sur le site du Le Quotidien.](#)

Également, voici [l'entrevue radio de Judith Gagnon pour la station 106,9 FM Mauricie sur le même dossier.](#)

La Journée de la gentillesse soulignée à Victo

«Je rêve d'un monde où la gentillesse, un jour, fleurira dans le jardin de chaque humain, du plus jeune au plus vieux.» Ainsi parle Monique Bouffard en reprenant les mots de Jacqueline René.

Monique Bouffard agit comme la chef d'orchestre à Victoriaville de la Journée de la gentillesse.



Avec sa complice Diane Marceau, elle a concocté des activités pour souligner cette journée. Si la Journée de la gentillesse se tient le 13 novembre, on la célébrera toutefois deux jours plus tôt, le dimanche 11 novembre, de 10 h à midi, à la bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot. Une activité qui s'inscrit aussi dans le cadre de Hop la Ville !

On y proposera un conte sur la gentillesse. En plus du bricolage pour enfants, jeunes et moins jeunes seront aussi conviés à dessiner, ou à écrire, ce que représente pour eux la gentillesse.

Une partie musicale, animée par Denis Lampron et Johanne Audet, mettra de l'avant des chansons en lien avec la gentillesse. Monique Bouffard et Diane Marceau les accompagneront. « Cinq pièces seront interprétées, dont Imagine de John Lennon, Hymne à la beauté du monde de Diane Dufresne et Quand les hommes vivront d'amour de Raymond Lévesque », a fait savoir Mme Bouffard.

[Lire la suite sur le site de La Nouvelle.](#)

Cégep de Drummondville - 240 000 \$ pour contrer l'intimidation auprès des aînés



23 novembre 2018 —Le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG | CCTT-PSN) du Cégep de Drummondville, en partenariat avec Les Résidences Pelletier et le Collège La Cité, a obtenu une subvention de 240 000 \$ du Fonds

d'innovation sociale destiné aux collègues et aux communautés du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada, pour mener un projet de recherche-action sur deux ans ayant pour titre : Concevoir, développer, implanter et évaluer un jeu sérieux visant à prévenir et contrer l'intimidation dans les résidences privées pour aînés.

« Le CRSNG, en nous octroyant cette subvention, nous confirme la confiance qu'il a envers l'expertise du CCEG et de ses partenaires. C'est un soutien précieux pour notre centre de recherche puisque nous étions plusieurs collègues canadiens à tenter notre chance auprès de ce fonds spécifique, dédié aux collègues » explique Nathalie Mercier, directrice du CCEG | CCTT-PSN.

Toute personne, peu importe son âge, est susceptible de subir de l'intimidation. Il s'agit d'un véritable problème social pouvant se produire dans tous les milieux de vie. Or, l'intimidation dans les résidences privées pour aînés n'est que très peu documentée. Les personnes évoluant dans ces résidences — résidents, proches, employés, dirigeants et bénévoles — ne sont outillées ni pour la prévenir ni pour la contrer. Par conséquent, les situations d'intimidation sont susceptibles de se prolonger, de se reproduire et d'engendrer des conséquences graves. Il est donc important et pressant d'agir pour prévenir et contrer cette intimidation, en outillant les gens. L'angle du jeu sérieux s'avère ainsi des plus prometteurs, considérant ses caractéristiques ludiques et immersives favorisant l'acquisition de connaissances et la sensibilisation à divers sujets sociaux.

[Lire la suite sur le portail du Réseau collégial du Québec.](#)

Une garderie ouvre ses portes en CHSLD

Les quelque 200 résidents d'un CHSLD du quartier Montcalm cohabiteront bientôt avec des bouts de chou, alors qu'une nouvelle garderie ouvrira ses portes dans un des pavillons de la résidence en janvier.

Le projet Villa Montessori verra le jour au mois de janvier 2019 dans les murs de la résidence pour personnes âgées Domaine Saint-Dominique, située boulevard René-Lévesque. Il permettra d'accueillir 80 enfants de 9 mois à 5 ans.

« Nous voulions amener de la vie à l'intérieur du CHSLD », dit Patrick Franchet, copropriétaire de la résidence pour personnes âgées.

« Nos aînés, quand ils voient un petit bout comme ça, ils ont de la lumière dans les yeux », poursuit-il.

[Lire la suite sur le site du Journal de Québec.](#)

Un bris de contrat... moral par la Caisse de dépôt Lettre à Michael Sabia, pdg de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Je vous écris en tant que grand-père membre de l'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR).

J'apprenais récemment par l'organisme Recycle ta Caisse que la Caisse de dépôt et placement du Québec a investi en 2018 un record de 18,5 milliards \$ dans le secteur des énergies fossiles malgré les rapports alarmants des dernières années du Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) quant aux conséquences des extrêmes climatiques sur le bien-être de l'ensemble de la population et sur ses droits.



« Ça fait peur et c'est paniquant ! » s'exclamait ma fille de 38 ans en prenant connaissance de l'augmentation de l'intensité et de la quantité des extrêmes climatiques pour l'avenir de ses trois enfants de six ans, quatre ans et sept mois.

[Lire la suite sur le site du Le Soleil.](#)

Reprise du communiqué : Lancement du guide *Aînés, des réponses à vos questions* portant sur la sécurité des aînés



Québec, le 28 novembre 2018 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) dévoile aujourd'hui le guide *Aînés, des réponses à vos questions* à Québec. Cette publication fournira aux aînés des conseils pratiques séparés en quatre fascicules traitant de l'habitat, de la qualité de vie, de la protection juridique et de la santé et des services sociaux. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, participait à l'événement.

Pourquoi un tel guide ?

La création du guide découle de la volonté de l'AQDR de rassembler toute l'information



concernant la sécurité des aînés dans un seul document afin de faciliter la recherche d'information. Le guide s'inscrit dans la mission de l'AQDR d'assurer la défense collective des droits.

Puis-je refuser une augmentation de loyer ?
Qu'est-ce que la garantie légale ? Ai-je des droits d'accès pour voir mes petits enfants ? Le médecin a-t-il le droit de me facturer des frais supplémentaires ? Toutes ces questions sont traitées dans ce guide facile à utiliser.



« Depuis des années, nous souhaitons offrir aux aînés un document compilant les ressources et les informations essentielles traitant des interrogations les plus fréquentes. C'est un des objectifs que nous nous sommes donnés à l'AQDR. » a déclaré Judith Gagnon, présidente de l'AQDR nationale.



Le guide est disponible en version papier dans les sections locales de l'AQDR ou en version PDF sur le site de l'AQDR nationale.

Un travail de collaboration

L'AQDR tient à remercier la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés de l'Université Laval pour ses commentaires et suggestions. La réalisation a également été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Justice.

[Obtenir le guide complet sur le site de l'AQDR.](#)

Reprise du Communiqué de presse : Manque de services dans les CHSLD : Trop cher payé pour les aînés vulnérables



Québec, le 30 novembre 2018 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) déplore la situation décrite dans le rapport du Protecteur du citoyen 2017-2018. Nous ne sommes toutefois pas

surpris de constater qu'il y a toujours de la maltraitance organisationnelle dans les CHSLD.

« Lorsque les aînés sont hébergés dans les CHSLD, ils ont autant besoin d'un milieu de vie décent que de soins de santé. Malheureusement, comme le mentionne la protectrice du citoyen, les CHSLD ne sont plus un milieu de vie, mais bien un milieu de soins de base. Sommes-nous dans une situation où les aînés sont obligés de sacrifier leur qualité de vie au profit des soins de santé ? N'oublions pas que ce sont nos parents, nos grands-parents, nos arrière-grands-parents qui subissent les contre-coûts du manque de ressources dans de nombreux centres d'hébergement de soins de longue durée. » (Judith Gagnon, présidente de l'AQDR).

Des engagements, mais peu de résultats

En mai 2018, au Forum sur les meilleures pratiques : usagers, CHSLD et soutien à domicile, des présidents-directeurs généraux des établissements du réseau de la santé et des services sociaux s'étaient notamment engagés à ce que les CHSLD assurent un milieu de vie « agréable et intéressant » ainsi que « l'intimité, la sécurité, la dignité et le bien-être physique et psychologique » des résidents.

Pourtant, le rapport annuel d'activités 2017-2018 du Protecteur du citoyen constate que des services comme les bains hebdomadaires et les soins d'hygiène buccale sont souvent reportés. La protectrice mentionne que : « Compte-tenu de la mission des CHSLD, on se retrouve dans des situations qui s'apparentent à de la maltraitance organisationnelle. »

Un dossier chaud pour l'AQDR

Rappelons qu'en 2017, dans le mémoire Le Québec a besoin d'un message social important : « Non à l'abus et la maltraitance envers les aînés » déposé dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, l'AQDR avait recommandé au gouvernement de sensibiliser le réseau de la santé à la maltraitance organisationnelle (ou institutionnelle).

« Lorsque, dans notre société, nos aînés les plus vulnérables ne peuvent pas recevoir les services leur assurant un minimum de qualité de vie, nous avons le devoir en tant que collectivité d'intervenir immédiatement. » (Judith Gagnon, présidente de l'AQDR).

Avantages aux membres



Vous pourriez économiser **425 \$** en regroupant vos assurances!

LaCapitale 

Apprenez-en plus

SÉCURIGLOBE FIER PARTENAIRE DE L'AQDR

SécuriGlobe, le plus important distributeur d'assurance voyage du Canada, est heureux de consentir un rabais spécifique aux membres de l'AQDR. Votre rabais de base est de 2,5% et pourrait aller **jusqu'à 12,5%**.

Comparez l'offre de **14 assureurs** en un seul appel et trouvez l'assurance voyage adaptée à vos besoins, à un prix des plus concurrentiels !



securiglobe.com
1 844 766-0124
(LIGNE DÉDIÉE AUX MEMBRES DE L'AQDR)



AVANTAGES IRIS



IRIS VOUS OFFRE DES AVANTAGES EN SOINS VISUELS POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE!

Saviez-vous que votre organisation est membre du Programme Avantages IRIS? Cela vous permet d'avoir accès à des avantages exclusifs qui sont combinables avec votre régime de soins médicaux. Il n'y a aucun frais pour vous. Il est facile de vous inscrire et vous bénéficierez de tous les avantages offerts par IRIS tel que la facturation directe à vos assurances, le financement sans intérêts, la garantie inconditionnelle IRIS et bien plus !

VOICI QUELQUES-UNES DE VOS OFFRES EXCLUSIVES



LUNETTES DE PRESCRIPTION | ÉCONOMISEZ 150\$*

À l'achat de lunettes comprenant une monture et des lentilles de prescription traitées antireflet (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus) ou lors de l'achat de lunettes solaires de prescription.



REMPACEMENT DES LENTILLES | ÉCONOMISEZ 50\$*

Économisez à l'achat d'une paire de lentilles de prescription à foyers progressifs lorsque vous désirez remplacer uniquement les lentilles de vos lunettes actuelles (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus).



LENTILLES CORNÉENNES | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes.



PROTECTION SOLAIRE | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat de lunettes solaires sans prescription de 100 \$ et plus.

* Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre IRIS, Remise instantanée, Carte IRIS, Certificat IRIS ou toute autre offre ou promotion en force à l'époque. Ces offres ne sont pas applicables à l'achat de lunettes de sécurité, de lunettes de sécurité pour le sport, de lunettes TRIVUE ou de lunettes solaires IRIS pour enfants, de forfaits COOL pour enfants ou d'autres forfaits lunettes IRIS. Les offres du Programme Avantages IRIS peuvent être modifiées sans préavis. Aucune offre du Programme Avantages IRIS n'est transférable. Les certificats Avantages doivent être présentés au moment de l'achat. Limite d'un Avantage par transaction. Ces offres sont valables du 1er avril au 31 décembre 2018. Dr. Danyal Anjali, Optométriste.



INSCRIVEZ-VOUS EN TROIS ÉTAPES FACILES

ET COMMENCER À RECEVOIR LES OFFRES DU PROGRAMME DES AVANTAGES IRIS DÈS AUJOURD'HUI!

- 1 Allez à iris.ca/avantages
- 2 Cliquez sur **Inscrivez-vous maintenant**
- 3 **Sélectionnez AQDR nationale**
à partir du menu déroulant et remplissez l'inscription en ligne

Besoin d'aide pour l'enregistrement ou l'accès à vos avantages?

Contactez-nous à avantages@iris.ca ou 1.800.363.6378

La version PDF de L'AQDR Express se trouve sur le site Internet de l'AQDR nationale.
Téléchargez la [version PDF](#) de ce numéro de L'AQDR Express ou consultez les [archives](#).

L'AQDR Express – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Félix-Antoine Downs

Révision de textes : Pauline Robert

Mise en pages : Guy Nganou

Responsabilité : Comité Communications de l'AQDR nationale

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de janvier 2019
Envoyez vos textes avant le 31 décembre 2018.

À : express@aqdr.org



AQDR

AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Diffusé par :

AQDR nationale

1090, rue de l'Église, bureau 204

Verdun (Québec) H4G 2N5

514-935-1551 ou 1-877-935-1551 | www.aqdr.org



[Se désabonner de cette liste d'envoi](#)